

ECOLE : MATERNELLE DE GAS

COMPTE-RENDU du Conseil d'école n°1

Date : 12/11/2018 Heure : de 18h30 à 19h30

Participants et qualité :

les élus municipaux :

Mme FERRU
Mr DESTOUCHES

L'équipe enseignante, Mesdames :

PORCHER Odile, directrice
LAPORTE Sophie
VAN HAUWAERT Béatrice

Les représentants de parents :

Mme ROLLAND
Mme BENARD
Mr BOURRIAUD

Coordinateur SIVOS :

Mr MAUGUIN

Les ATSEMS :

Mme GODIN Virginie

Personnes excusées :

Mme FERANT, Inspectrice circ. de Chartres IV
Mr PICHERY, maire de Houx
Mme BRACCO, maire de Gas
Mmes DUTHEIL, PERROTIN, GUILY, Mr DELRIEUX, élus municipaux

Rédacteur du compte-rendu :

Mme PORCHER
Qualité : directrice

ORDRE DU JOUR

Effectifs et structure des classes de la rentrée 2018

Lecture et vote du règlement intérieur

Point sur les travaux effectués

Les activités à mener au cours de l'année

I/ Effectifs et structure des classes de la rentrée 2018

Nous avons 80 élèves scolarisés dans l'école répartis comme suit : 28 petits, 16 moyens et 36 grands.

Classe d'Odile Porcher : 28 petits

Classe de Sophie Laporte : 8 moyens et 18 grands :26

Classe de Béatrice Van Hauwaert : 8 moyens et 18 grands :26

La répartition par commune se fait de la sorte :

- 32 enfants pour HOUX
- 27 enfants pour GAS
- 20 enfants pour YERMENONVILLE
- 1 enfant hors commune

Mme Porcher constate qu'un nombre important d'élèves va quitter l'école pour aller au CP et que pour l'instant, les communes ont recensé moins d'enfants qu'habituellement.

II/ Lecture et vote du règlement intérieur

Le conseil d'école prend connaissance du règlement intérieur proposé par Mme Porcher.

Modifications effectuées :

- changement des jours d'école et des horaires
- horaire de l'activité pédagogique complémentaire

Un exercice incendie a déjà été réalisé et un exercice attentat intrusion sera fait cette semaine.

Après lecture, le règlement intérieur est accepté par l'ensemble du conseil. Il sera distribué aux familles, un coupon sera joint au règlement et devra être signé par les familles pour attester qu'elles en ont bien pris connaissance.

III/ Point sur les travaux effectués et à venir

Mme Porcher remercie le SIVOS pour les travaux et les investissements réalisés dans l'école.

Travaux :

- cloison, porte et placard dans la cantine
- pose de stores
- peinture du réfectoire (avec un revêtement acoustique), du couloir, du dortoir et de la bibliothèque.
- poignée de porte et prises électriques
- déplacement du visiophone et augmentation du nombre de carillons dans le couloir.
- relais pour alarme lumineuse

Achat de matériel :

- un chariot pour les tapis de gym
- un aspirateur
- des fauteuils et lampe de bureau
- un lave-linge
- du matériel informatique (ordinateurs...)

L'équipe enseignante et les ATSEMS ont toujours des problèmes pour entendre la sonnerie de la porte (il y a pourtant un carillon de plus) ainsi que celle du téléphone.

Le personnel de l'école a aussi des problèmes de téléphone dus certainement aux combinés, ce qui les oblige à courir d'un téléphone à l'autre pour pouvoir décrocher.

Mme Porcher avait demandé pour avoir un panneau à l'extérieur de l'école sur le portail, elle n'a pas eu de suite.

Mr mauguin rappelle que tout ce qui est en rapport avec le transport, la restauration et la surveillance sur la pause méridienne concernent le SIVOS.

Les enfants devront badger pour monter dans le car. Les cartes seront récupérées par l'accompagnatrice.

Les enfants auront deux cartes (celle de couleur pour l'arrêt et leur badge)

IV / Les activités à mener au cours de l'année

Cette année, chaque classe travaille sur un thème différent.

Trois spectacles sont au programme cette année :

Les enfants ont déjà vu Gaspard et Florette sur les saisons (théâtre de marionnettes).

Le 26 février, une comédie musicale « Le voyage de Mr Cornichon » sur les pays.

Et un troisième spectacle au cours de la dernière période, mais qui n'a pas encore été choisi.

Un spectacle de Noël sera proposé aux enfants « Le Noël des animaux » le lundi 10 décembre.

Elles pensent faire une sortie en fin d'année soit toute l'école soit par classe.

Mme Van Hauwaert a mis en place une activité « jeu de société » le vendredi après-midi avec l'aide d'une ancienne collègue.

Le carnaval aura lieu le samedi matin 30 mars.

Si les parents d'élèves et L'APE envisagent d'organiser une kermesse, l'équipe enseignante participera.

L'APE « si tu aimes ton école » a organisé une vente de chocolats.

Elle tiendra un stand au marché de Noël de Gas en vendant les sachets de gâteaux que les enfants auront faits à l'école.

En début d'année, elle a tenu un stand au vide-grenier de Houx.

Pour cette année, l'association envisage une journée « jeux de société », la chasse aux œufs et une vente d'étiquettes pour les vêtements.

L'assemblée générale de l'APE aura lieu le 16 novembre.

Compte-rendu rédigé par Mme Porcher
Secrétaire de séance Mmes Laporte et Van Hauwaert